

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE ELECTIVE DU REPRESENTANT DES  
ACTIONNAIRES MINORITAIRES  
DU 03 JUILLET 2026**

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SA au Capital de 100.007.645,000 de Dinars

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

Identifiant Unique : 0002707P

[www.ubci.tn](http://www.ubci.tn)

Mesdames et Messieurs les Actionnaires Minoritaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en Assemblée Elective le Vendredi 03 juillet 2026 à 10 heures à l'hôtel « Radisson blu – Place des droits de l'Homme, Avenue Mohamed V- Tunis », à l'effet de délibérer sur le point unique de l'ordre du jour suivant :

Election d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de l'UBCI pour un mandat de trois ans (2026, 2027 et 2028) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

La liste des candidats retenus, accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020, est mise à la disposition des Actionnaires Minoritaires au siège de la banque.

Modalités de participation – Tout actionnaire minoritaire peut :

- assister personnellement à l'assemblée ;
- se faire représenter par toute personne de son choix au moyen d'un pouvoir spécial ;
- voter par correspondance au moyen d'un formulaire spécial.

Le formulaire de pouvoir et le formulaire de vote par correspondance sont mis à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la banque et sur le site internet [www.ubci.tn](http://www.ubci.tn). Ils doivent être dûment remplis, signés, avec signature légalisée, et adressés à la banque par lettre recommandée avec accusé de réception, de manière à être reçus au plus tard le jeudi 2 juillet 2026 à 23h59 (veille de l'assemblée).

La présente convocation sera publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne et au bulletin officiel du Registre national des entreprises, conformément à l'article 276 nouveau du Code des sociétés commerciales.

**FORMULAIRE DE POUVOIR (MANDAT)**

Je/Nous soussigné(s), .....

Propriétaire(s) de ..... actions de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale électorale de désignation du représentant des actionnaires minoritaires, donne(ons) par le présent pouvoir à :

M./Mme .....

pour me (nous) représenter à ladite Assemblée convoquée pour le Vendredi 03 juillet 2026 à 10 heures et qui se déroulera à l'hôtel « Radisson blu – Place des droits de l'Homme, Avenue Mohamed V- Tunis»

En conséquence, il pourra participer à la réunion de ladite Assemblée et à celle qui pourrait avoir lieu ultérieurement pour défaut de quorum, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes délibérations, émettre tous avis et voter sur les questions portées à l'ordre du jour, et généralement faire le nécessaire.

Fait à ....., le.../...../.....

Le Mandant\* .....

Le présent formulaire de pouvoir doit être dûment rempli, signé, avec signature légalisée, et adressé à la banque par lettre recommandée avec accusé de réception, de manière à être reçu au plus tard le jeudi 2 juillet 2026 à 23h59 (veille de l'assemblée).

(\*) Nom complet du mandant et signature précédée de la mention écrite « Lu et approuvé – Bon pour pouvoir ».